

Rôle de la séance publique du 03/09/2026 à 14h30**Président** : Monsieur GASPON**Greffière** : Madame HAUBOIS

01) N° 2601654 RAPPORTEUR : M. GASPON

Demandeur MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**Défendeur** M. P François Louis René

CABINET MDMH

Le ministre des armées et des anciens combattants demande à la cour de surseoir à l'exécution du jugement n° 2308673 du 28 avril 2026 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de M. P , annulé la décision du 24 janvier 2023 par laquelle le délégué général pour l'armement a refusé de délivrer à ce dernier une habilitation d'accéder aux informations et supports classifiés au niveau "secret France".